

N° 2025-024

FONDS DE CONCOURS CONTENEURS SEMI-ENTERRES LA PLAGNE TARENTEISE

L'an deux mil vingt-cinq le 22 janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué le quinze janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelynne, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MARTINOD Marie, PAVIET Rose

MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes FAVRE Maryse, MAIRONI-GONTHIER Corine (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI), VILLIEN Michelle (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)

MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), BROCHE Richard (donne pouvoir à Mme Isabelle GIROD-GEDDA), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE)

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne

MM. DUC Jacques, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

dont pouvoir : 5

Le président rappelle au conseil que lors de la mise en place de conteneurs semi-enterrés, il est convenu avec les communes membres que l'intercommunalité se charge de la réalisation des opérations et que le coût HT de celles-ci (fourniture et pose) est pris en charge à parts égales entre la Communauté de Communes les Versants d'Aime et la commune concernée.

Pour la commune de la Plagne-Tarentaise, une grappe de conteneurs semi-enterrés a été renforcée d'un conteneur pour le verre en 2024 au Dou du Praz.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses engagées.

Dou du Praz				Envoyé en préfecture le 08/01/2026 Reçu en préfecture le 08/01/2026 Publié le ID : 073-200055499-20260106-DEL2026_010-DE	
Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation LI T 50%	Participation Cova	Berser Levault
Fourniture CSE	1 997,37	2 396,84 €	998,69 €	1 398,16 €	
Pose CSE	1 094,51 €	1 313,41 €	547,26 €	766,16 €	
	3 091,88 €	3 710,26 €	1 545,94 €	2 164,32 €	

La Communauté de Communes les Versants d'Aime adressera un titre de recettes de 1 545,94 € comme fonds de concours pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur la commune de la Plagne-Tarentaise en 2024.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE le fonds de concours pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur la commune de La Plagne-Tarentaise.

FAIT ET DELIBERE LE 22 JANVIER 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTE
60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX